

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1826 à 1856

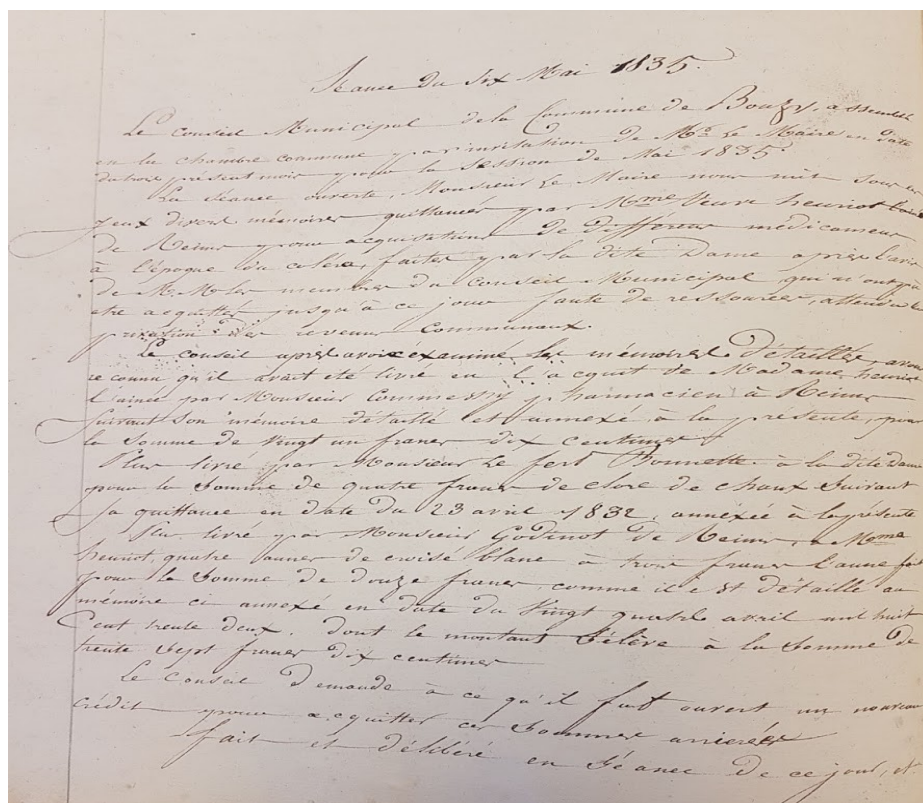
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – E depot 17680

-0-

fiche n°29

6 mai 1835 – Remboursement à Madame Veuve Henriot de l'achat de médicament à l'époque du choléra



« Séance du six mai 1835

Le conseil municipal de la commune de Bouzy, assemblé en la chambre commune par invitation de Monsieur le Maire en date du trois présent mois pour la session de mai 1835.

La séance ouverte, Monsieur le Maire, nous met sous les yeux divers mémoires quittancés par Mme Veuve Henriot de Reims pour acquisitions de différents médicaments à l'époque du coléra, faites par la dite dame, après l'avis de Messieurs les membres du conseil municipal, qui n'ont pu être acquittés jusqu'à ce jour faute de ressources, attendu la privation des revenus communaux, le conseil après avoir examiné les mémoires détaillés, avons reconnu qu'il avait été livré en l'acquit de Madame Henriot l'ainée par Monsieur Commerssy, pharmacien à Reims suivant son mémoire détaillé et annexé à la présente pour la somme de vingt un francs dix centimes plus livré par Monsieur Lefert Bonnetti à la dite dame pour la somme de quatre francs de clore de chaux suivant la quittance en date du 23 avril 1832, annexée à la présente Plus livré par Monsieur Godinot de Reims à Madame Henriot, quatre aunes de croisé blanc à trois francs l'aune, fait pour la somme de douze francs, comme il est détaillé au mémoire ci-annexé en date du vingt quatre avril mil huit cent trente deux, dont le montant s'élève à la somme de trente sept francs dix centimes.

Le conseil demande à ce qu'il soit ouvert un nouveau crédit pour acquitter ces sommes annexées.

Fait et délibéré en séance de ce jour »